



OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE

TURQUIE : ÉCHEC D'UN COUP D'ÉTAT MAL PRÉPARÉ

LE POINT DE VUE DE PATRICE MOYEUVE

CHERCHEUR ASSOCIÉ A L'IRIS

25 juillet 2016

TURQUIE : ÉCHEC D'UN COUP D'ÉTAT MAL PRÉPARÉ

LE POINT DE VUE DE

Patrice MOYEUVRE / Chercheur associé à l'IRIS

A la surprise des observateurs qui avaient depuis longtemps relégué à l'Histoire son interventionnisme dans la vie politique du pays, l'armée turque est passée à l'action dans la nuit du 15 au 16 juillet dernier afin, selon les termes du communiqué posté sur le site de l'état-major général des armées par le « Comité pour la paix dans la Patrie », de « restaurer la démocratie ». Mais, contrairement aux trois coups d'Etat passés (1960, 1971 et 1980) et au coup de force, parfois appelé « coup d'Etat post-moderne », de 1997, cette action d'une partie des militaires turcs s'est soldée par un échec et une reprise rapide du contrôle de la situation par les autorités politiques du pays.

Cette action militaire avait toutes les chances de ne pas aboutir. En effet, l'analyse des coups d'Etat militaires turcs passés montre que les atteintes à la laïcité et à l'héritage kémaliste, moteur commun à toutes les actions politiques de l'armée turque, ne constituent pas en elles-mêmes un motif assez fort et convaincant pour rallier à sa cause une partie suffisante de la population du pays. En 1960, c'était une situation économique précaire qui a rallié les classes moyennes émergentes, urbaines et occidentalisées (et également inquiètes de la place grandissante de l'Islam dans la société), à l'intervention des militaires. En 1971, la situation était différente, le coup d'Etat étant massivement réprouvé par la population, mais l'armée turque se sentait légitime dans son action en raison des affrontements violents entre extrême droite et extrême gauche et des troubles sociaux issus d'un usage immodéré des nouveaux droits (association, grève, syndicats...) accordés par la junte militaire elle-même lors du coup d'Etat de 1960. En 1980, le troisième coup d'Etat de l'armée turque faisait l'objet d'un consensus populaire majoritaire en raison à la fois d'une instabilité politique, de problèmes économiques et d'une situation sécuritaire catastrophique (affrontements mortels dans les rues et dans les universités) que le gouvernement était incapable de maîtriser. Le coup de force de 1997 n'a quant à lui consisté qu'en une démonstration de force (défilé de chars) qui a entraîné sans usage des armes la démission du Premier ministre islamo-conservateur.

La Turquie ne se trouve pas aujourd'hui dans un contexte similaire. Avec une croissance du PIB de près de 4% et une inflation contrôlée, sa situation économique est globalement bonne même si certains secteurs (comme le tourisme) ont été affectés par la crise syrienne. La sécurité, à l'exception du Sud-Est anatolien où s'affrontent d'une manière récurrente les forces de sécurité turques et les

éléments du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et des attentats qui ont dernièrement secoué le pays, est globalement assurée. La Turquie n'est pas de ce point de vue dans une plus mauvaise situation que les pays occidentaux – et notamment la France – et on ne compte pas, contrairement à la fin des années 70, quelques dizaines de morts par jour dans des règlements de compte entre factions politiques rivales. Les putschistes ne pouvaient donc pas, dans ces conditions, espérer un ralliement en leur faveur de la part de la population qui a opté – non par conviction profonde mais parce qu'elle pense que c'est la meilleure solution – pour le Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir, et encore moins des admirateurs de l'emblématique président de la République Recep Tayyip Erdoğan.

La question se pose donc de savoir par qui et pourquoi un coup d'Etat a été tenté dans un contexte aussi peu favorable.

La théorie du complot est une nouvelle fois utilisée pour passer sous silence l'exaspération d'une partie de la population – au-delà d'un fort soutien qui se traduit par des scores élevés à chaque élection législative – et de l'armée face à la dérive autoritaire de l'exécutif et aux échecs de la politique du gouvernement : insuccès de la politique du « zéro problème avec les voisins », reprise des affrontements avec le PKK, rapports ambigus avec Daech, crise ouverte avec la Russie (en voie semble-t-il de résolution), incapacité à empêcher le vote par le Parlement allemand de la reconnaissance du génocide arménien... Avec des éléments de langage centrés sur le triomphe de la démocratie (des éléments audibles de cette manière aussi bien par l'opposition interne que par les pays et les institutions extérieurs), un coupable opportun, car ennemi à neutraliser, à savoir l'Imam Fethullah Gülen aujourd'hui exilé aux Etats-Unis, a été dénoncé. Ses ramifications dans les services de l'Etat (Armée, Police, Justice, Education nationale, corps préfectoral...) font actuellement l'objet de purges sans concessions. La théorie du complot permet aussi aux multiples blogs privés turcs d'avancer des thèses multiples, plus ou moins alambiquées, comme l'implication dans cette affaire de la Russie, des Etats-Unis, d'Israël, d'Abdullah Öcalan incarcéré dans sa prison d'İmralı en mer de Marmara, d'Alevis malmenés par un gouvernement sunnite, de Kurdes déçus par la politique gouvernementale voire même de services de renseignements étrangers parfaitement informés qui se seraient bien gardés de relayer l'information. Une hypothèse selon laquelle le coup d'Etat aurait été déjoué au dernier moment par des officiers incarcérés dans le cadre des affaires précédentes (Ergenekon, Balyoz...) a même été avancée. Aujourd'hui libres et en quasi-totalité retournés à la vie civile, ces officiers se seraient vengés de ces « putschistes gülenistes » qui les avaient, à l'époque, dénoncés car jugés trop kémalistes – donc pas assez religieux – ou tout simplement parce qu'ils étaient dangereux pour leur propre carrière. A noter que selon certains media turcs, les gülenistes

seraient même à l'origine de la bavure d'Uludere où, le 28 décembre 2011, l'armée de l'air turque a tué 35 jeunes contrebandiers en pensant qu'il s'agissait d'éléments du PKK.

La disparition dans l'armée turque d'officiers de valeur à la suite des affaires précédentes explique en grande partie le côté « amateur » avec lequel les opérations militaires ont été conduites. Même si elles avaient été précipitées ou avancées dans le temps (les Services secrets turcs ont fourni le jour même, vers 16 heures, des informations à l'état-major général des armées), les images renvoyées par les media turcs donnent l'impression d'une troupe mal encadrée, livrée à elle-même, sans consignes précises face à des manifestants déchaînés, rameutés en urgence par le président de la République en personne, et ouvrant le feu plus par peur que par exécution des ordres. Le choix des objectifs (intérêt de boucler le Pont du Bosphore dans un sens seulement ?) pose également question sur la qualité de la planification de ces opérations, peu évidentes cependant à monter en raison de la nécessité de les garder secrètes et de la difficulté, en conséquence, d'organiser des réunions de préparation et de coordination.

La réaction du gouvernement turc est à la hauteur de sa peur et de sa colère devant ce qu'il considère comme une trahison de la part de membres d'institutions publiques qu'il pensait avoir réussi à placer sous son contrôle. Avec des chiffres fluctuants en raison d'une volonté évidente de rapidement les publier, la presse turque parle aujourd'hui de plus de 60 000 fonctionnaires de tous ministères suspendus, arrêtés ou incarcérés parmi lesquels figurent 126 généraux et amiraux et 262 magistrats militaires. La purge s'est étendue aux racines même de l'esprit kémaliste avec la mise en détention de 62 élèves du lycée militaire de Kuleli. Le Journal officiel de la République de Turquie a publié le 23 juillet la liste des hôpitaux et centres médicaux (35), des écoles et des pensions privées (respectivement 934 et 109), des associations/fondations et de leurs structures économiques (respectivement 104 et 1125), des fondations d'enseignement supérieur (15) et des syndicats, fédérations et confédérations (19) qui ont été fermés en raison de leur proximité annoncée avec la confrérie Gülen. L'état d'urgence, adopté le 20 juillet 2016 à l'issue de la réunion du Conseil de sécurité nationale et pour une durée de trois mois, accorde des droits accrus au gouvernement et aux préfets comme l'autorisation de prolonger la période légale de garde à vue, l'interdiction de manifestations ou d'activités de certaines associations, et la restriction des activités des media. Un rattachement total du Commandement général de la Gendarmerie au ministère de l'Intérieur et une dissolution du Régiment de protection de la présidence de la République ont été également évoqués. A noter que l'AKP avait déjà transféré en décembre 2011 la responsabilité de la protection de la Grande assemblée nationale de Turquie et des palais nationaux à la police turque.

Si la Turquie est un grand pays, membre du G-20, de l'OTAN, du Conseil de l'Europe et candidat à l'Union européenne, la déclaration publiée par les putschistes sur le site internet officiel de l'état-major général des armées – déclaration retirée du site quelques heures plus tard une fois la situation sous contrôle des autorités turques – dresse un état des maux dont souffre le pays. Cet état est par définition discutable sur la forme et sur le fond mais on notera que beaucoup de ces maux figurent dans les rapports de progrès de l'Union européenne au titre des points que la Turquie doit améliorer. Par ailleurs, et en dehors des manifestations de masse pilotées par le président de la République, une part silencieuse de la population réprouvant la politique de l'AKP ne s'exprime pas par crainte de représailles. Il est donc possible que cette action militaire – qui a cette fois-ci pris la forme d'un acte désespéré sans projet politique annoncé, si ce n'est un « retour à la démocratie » – ne soit pas la dernière du genre.

L'atmosphère passionnée et délétère dans laquelle semble se dérouler les prises de décisions (cf. évocation d'un possible rétablissement de la peine de mort, risque de règlements de compte personnels qui n'ont rien à voir avec le sujet, appels à la délation) pourrait, et particulièrement si les personnes qui se sont livrées à des actes personnels de représailles contre les putschistes ne sont pas sanctionnées, le marginaliser au sein des pays occidentaux. Or, la Turquie est un partenaire incontournable dans de nombreux dossiers régionaux comme la crise syrienne ou encore le flux de migrants à destination de l'Europe. Il est indispensable, dans ces conditions, de maintenir le dialogue avec Ankara tout en demandant à la classe politique turque de respecter les principes de l'Etat de droit. ■

TURQUIE : ÉCHEC D'UN COUP D'ÉTAT MAL PRÉPARÉ

LE POINT DE VUE DE

Patrice MOYEUVRE / Chercheur associé à l'IRIS

OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE / 25 juillet 2016

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org